



Communiqué de presse

Une filière bio-déchets en expérimentation au marché de Bellevue

Le 21 janvier 2021

Dans le cadre du dispositif ANRU+, une filière de compostage est en cours d'expérimentation depuis le 1^{er} décembre jusqu'en juin sur le marché de Bellevue. Cet espace commerçant représente un gisement annuel d'environ 150 tonnes de bio-déchets. La Ville de Saint-Herblain, en tant que gestionnaire des marchés d'approvisionnement de la commune, est tenue de contribuer au tri et à la valorisation des bio-déchets générés par les commerçants.

Le projet est soutenu par Nantes Métropole qui a missionné les Écossolies pour réaliser une étude de faisabilité. La mise en œuvre a été confiée à l'association Environnements solidaires et à Compost in situ, coopérative spécialisée dans les bio-déchets. Les objectifs de cette expérimentation sont de lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire les gaz à effet de serre, permettre l'aide alimentaire aux personnes les plus démunies dans de bonnes conditions, faciliter le nettoyage de la place après le marché.

D'un côté, les déchets abîmés sont stockés dans des conteneurs (ou palox) de 500 litres et dirigés vers une plateforme de compostage. Ils sont ensuite transformés en compost et remis aux agriculteurs locaux. De l'autre, les fruits et légumes consommables sont redistribués en fin de marché à des glaneurs et glaneuses ainsi qu'à des associations d'aide alimentaire locales (La Goutte d'O, le comptoir des alouettes, le RAPI, le marché alternatif de Bellevue et Tinhi Kmou).

L'expérimentation porte notamment sur l'impact des saisons sur la production de déchets alimentaires et s'organise sur deux périodes dans le but d'ajuster le dispositif et la maquette financière en fonction des retours qualitatifs et quantitatifs.

Une demande de subvention a été adressée par Environnements Solidaires à Nantes Métropole. La Ville de Saint-Herblain prend en charge la collecte des bio-déchets alimentaires non consommables assurée par Compost In Situ, via une prestation. Le coût global annuel est estimé à environ 58 000 € HT, soit 69 600 € TTC.

En moyenne, sur les 8 jours de marchés de décembre 2020, 515 kg d'invendus/jour de marché ont été redistribués et 870 kg/jour de marché ont été orientés vers le compostage.

Contact presse
Ville de Saint-Herblain
Cabinet du Maire
Service communication
Tél : 02 28 25 20 31
communication@saint-herblain.fr

